

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
27 Juin 2019**

**OBJET : Approbation du projet de nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'approuver le projet de nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les statuts ainsi approuvés.

A l'unanimité

Mesdames VASSAL, SAEZ, GENTE-CEAGLIO et Messieurs SANTELLI, FERAUD et LIMOUSIN ne prennent pas part au vote.

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**